

44 heures pour chaque parti

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4141 - Jeudi 6 avril 2017 - Prix : 10 DA

Spécialisé dans le vol de véhicules de luxe

Un réseau national neutralisé à Tipasa

Page 24

Jijel

Une production attendue de 14 000 tonnes de fraise

Page 4

Sondages et schizophrénie

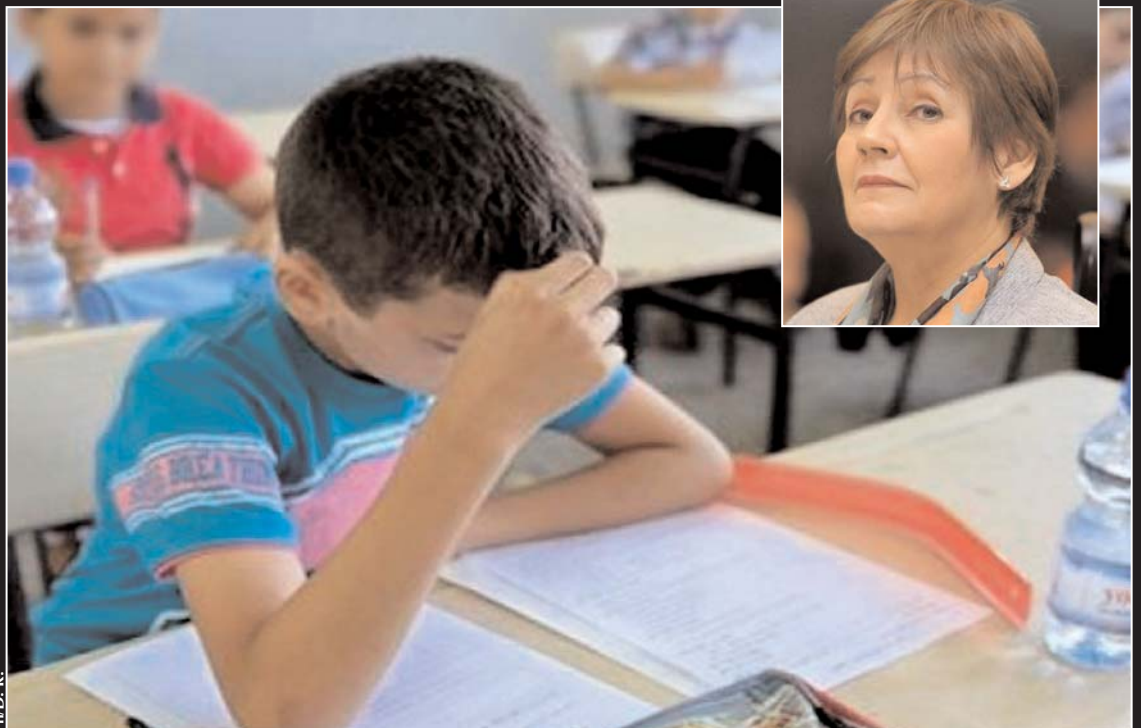
Par Mohamed Habili

Tout le monde est jusqu'à un certain point schizophrène avec les sondages, aussi bien d'ailleurs dans les pays où ils sont monnaie courante et où ils jouent un rôle de boussole, que dans ceux où ils restent interdits comme en Algérie. C'est que dans ces derniers pays également on suit et avec intérêt ce qui se passe dans les premiers. Les opinions politiques d'un Algérien par exemple débordent de loin la scène politique nationale pour s'étendre autant dire à l'ensemble de la planète. La schizophrénie à leur égard est naturellement plus marquée dans les pays où désormais ils font partie du décor. Elle consiste à les croire quand ils vous sont défavorables et à les mettre en doute si à l'inverse ils vous sont favorables. Un événement politique, à l'exemple du débat de mardi dernier entre les 11 candidats à l'élection présidentielle en France, ne s'est réellement produit que s'il est suivi d'un sondage comme de sa sanction. Le sondage ne fait pas que scanner un événement quelconque, auquel cas il lui resterait de bout en bout extérieur, comme un instrument de mesure ne fait qu'évaluer un phénomène physique ne dépendant pas de lui, mais il en précise la signification, il la complète, il donne à voir après coup ce qu'il a été réellement. Il faut attendre de connaître les résultats du sondage pour que l'événement achève de prendre sa forme et sa signification définitives. On a plus confiance en lui que dans sa propre perception de l'événement. Mais cette foi aveugle en lui ne joue à plein que s'il est vous est favorable.

Suite en page 3

Nouria Benghabrit l'a annoncé hier

L'examen de la 5^e avancé au 24 mai



L'examen de la 5^e, initialement fixé pour le 28 mai, a été avancé au 24 afin d'éviter la période du ramadhan. M^{me} Benghabrit a détaillé les dates des autres examens. Pour ce qui est du Brevet de l'enseignement moyen (BEM), l'épreuve se déroulera du 4 au 6 juin. Concernant le baccalauréat, les dates restent inchangées. Il aura lieu du 11 au 14 juin. [Lire page 2](#)

Ouverture de la 26^e édition à Alger

Top départ pour le Sicom 2017

Page 2

Peinture/Alger

Vernissage d'une exposition collective aux «Ateliers sauvages»

Page 13

Nouria Benghabrit l'a annoncé hier

L'examen de la 5^e avancé au 24 mai

■ L'examen de la 5^e, initialement fixé pour le 28 mai, a été avancé au 24 afin d'éviter la période du ramadhan. M^{me} Benghabrit a détaillé les dates des autres examens. Pour ce qui est du Brevet de l'enseignement moyen (BEM), l'épreuve se déroulera du 4 au 6 juin. Concernant le baccalauréat, les dates restent inchangées. Il aura lieu du 11 au 14 juin.

Par Meriem Benchaouia

S'exprimant, hier, sur les ondes de la Radio nationale sur différentes questions relevant de son secteur, la ministre de l'Éducation a consacré la plus grande part de son intervention aux examens de fin d'année, qui approchent à grands pas. À ce sujet, Nouria Benghabrit a annoncé que l'examen de fin du cycle primaire était officiellement avancé pour avant le ramadhan. «L'examen de la 5^e, initialement fixé pour le 28 mai, a été avancé au 24 afin d'éviter la période du ramadhan», a-t-elle précisé. Elle a expliqué qu'afin d'éviter pour les enfants concernés par cet examen que le début des épreuves tombent le premier jour du mois de ramad-

han puisque la nuit du doute sera le 26 ou 27 mai. La première responsable du secteur de l'Éducation a fait savoir que les motifs qui ont laissé son département opter pour ce choix étaient essentiellement dus à l'état d'avancement des cours.

Lors de son intervention, M^{me} Benghabrit a détaillé les dates des examens. Pour ce qui était du Brevet de l'enseignement moyen (BEM), l'épreuve se déroulera du 4 au 6 juin. Concernant le baccalauréat, les dates restent inchangées. Il aura lieu du 11 au 14 juin. «Cette année rien ne changera pour le Bac et le BEM. Il se dérouleront comme prévu», a-t-elle dit.

La ministre n'a pas manqué de souligner que ces deux examens s'étaient bien déroulés durant le mois de ramadhan de 1984. Selon elle, tous les pays musulmans vont organiser cette année les différents examens durant le ramadhan.

Par ailleurs, la ministre de l'Éducation a mis en garde les élèves de troisième année secondaire qui s'apprennent à passer leur Bac et qui, malheureusement, désertent les bancs de l'école.

Benghabrit, pour qui le phénomène était anormal, a menacé d'appliquer des sanctions sévères contre les adeptes de l'absentéisme, allant même vers une interdiction de refaire l'année en cas d'échec.

Pour la ministre, la responsabilité est partagée par tout le monde parce que, a-t-elle estimé, si l'élève se retrouve satisfait par l'enseignement en classe, il continuera à assister aux cours, dans le cas contraire, l'élève préférera «automatiquement» aller



Ph/D. R.

vers les cours privés, et c'est précisément ce qui explique l'absentéisme à l'école.

Recrutement d'environ 40 000 nouveaux enseignants

En outre, Nouria Benghabrit a annoncé que son département s'apprêtait à recruter un nouveau contingent «global» de 40 000 enseignants afin de procéder au remplacement des personnels sur le point d'ouvrir droit à la retraite. Ces recrutements vont se faire en deux phases distinctes.

«La première prévue du 7 au 17 avril 2017, consistant à puiser les candidats dans les listes d'attente du précédent concours, et la seconde phase de ce recrutement va se faire sur la base d'un nouveau concours national, appelé à se dérouler entre le 24 et le 28 juin 2017», a-t-elle expliqué. Pour les intéressés, la ministre a précisé que les postulants étaient appelés à s'inscrire, à partir du 2 mai 2017, par le biais d'une plateforme numérique. Selon la ministre, les remplacements des postes laissés vacants par les départs en retraite n'étaient pas

le seul motif de ce recrutement, certains parmi les enseignants recrutés seront affectés dans les nouveaux établissements qui entreront en service lors de la prochaine rentrée scolaire, et d'autres pour combler certaines matières, à l'exemple des mathématiques et de la physique, en particulier. Pour combler leur déficit en matière pédagogique, les nouveaux recrutés feront l'objet d'une formation d'«imprégnation» qui se déroulera «entre fin juillet et début août», et se poursuivra durant toute l'année scolaire.

M. B.

Ouverture de la 26^e édition à Alger Top départ pour le Sicom 2017

La 26^e édition du Salon international de l'informatique, de la bureautique et de la communication (Sicom) s'est ouverte hier au Palais des expositions, Pins maritimes (Alger), avec la participation de 80 entreprises activant dans le secteur.

Cette édition, qui s'étale jusqu'à dimanche prochain, enregistre la présence d'entreprises venant de quatre pays (Autriche, Chine, Emirats arabes unis et France) et de plusieurs autres entreprises étrangères, représentées par leurs partenaires algériens. Plusieurs entreprises de fabrication de produits High Tech en Algérie ont pris part également à ce salon, dont ceux activant dans la production de smartphones et autres tablettes à l'image de Condor Electronics, qui a installé au niveau de son stand un écran géant mettant en avant sa dernière nouveauté la CWatch, une Smart Watch dotée des technologies les plus avan-

ciées ainsi que son smartphone l'Allure 55 Plus qui compte de nombreuses nouveautés. L'autre entreprise qui s'est distinguée est la marque Forever, une entreprise de montage de récepteurs satellitaires installée à Sétif et qui a présenté plusieurs modèles de démodulateurs Full Haute Définition (Full HD) et Ultra HD/4K fonctionnant avec le système Android.

La marque HBTechnologies, spécialisée dans la conception et la production de cartes à puce magnétiques, a pris part à cette manifestation économique qui regroupe également beaucoup d'entreprises spécialisées dans la fourniture d'équipements informatiques comme les data center, les systèmes de surveillance et les réseaux informatiques.

Les entreprises publiques activant dans le domaine ont aussi participé à ce salon à travers la Télédiffusion d'Algérie

(TDA) qui a exposé des stations mobiles et fixes de haute technologie permettant la transmission en direct des événements de type sportifs et autres. La TDA a aussi programmé une démonstration réelle de diffusion de la radio numérique terrestre en ondes moyennes.

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a pris part, lui aussi, au salon pour présenter son expérience en matière notamment de numérisation de l'administration.

A cette occasion, le directeur général de la modernisation de l'administration au niveau du ministère, qui a procédé à l'inauguration du salon, a indiqué à la presse que la présence du ministère à cet important événement a pour but de faire connaître aux professionnels du secteur ainsi qu'au grand public la stratégie nationale en matière de modernisation du secteur public à travers la numérisation

de l'ensemble des documents administratifs avec pour objectif de parvenir à une administration sans papier.

Placé sous le thème de la réussite de l'économie numérique, le Sicom est considéré comme un forum d'idées innovatrices et de lieu de riches débats entre les différents participants du secteur (entreprises, administrations et organismes d'Etat, communautés estudiantine et universitaire, grand public, etc.).

Plusieurs thématiques relatives au Big Data, au Cloud Computing, à l'internet des Objets, à la sécurité des données, à la mobilité et aux réseaux sociaux seront au cœur de cette 26^e édition.

Le salon est doté d'un espace professionnel de plus de 4 500 m² dédié aux ateliers, au cyber emploi et aux start-up, ainsi que d'un espace vente de 4 000 m² destiné au grand public.

Yanis F.

Responsabilité sociale La Tunisie accueillera le 1^{er} sommet mondial du 8 au 12 avril

LA TUNISIE abritera du 8 au 12 avril prochains le premier sommet mondial sur la responsabilité sociale, auquel prendront part environ 500 experts issus de 45 pays, a rapporté l'agence de presse tunisienne (TAP). Cet événement placé sous le thème : «Améliorer l'impact des institutions de formation sur la santé de la population», sera organisé par la faculté de médecine de Tunis et l'Université Tunis El Manar, en collaboration avec plusieurs instances internationales, selon l'agence. Environ 500 experts de 45 pays débattront durant 4 jours autour de quatre thèmes principaux, formant les piliers de la responsabilité sociale (partenariat, compétences, leadership et accréditation), a précisé la même source. La déclaration de Tunis, qui émanera de la synthèse de ces travaux, sera le point de départ d'un plan d'action international permettant de concrétiser ensemble d'ici à 2030 les 9 cibles de l'Objectif 3 du développement durable (ODD3) et ainsi «permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge». Ce sommet est organisé en collaboration avec la Fédération mondiale d'éducation médicale (Wfme) et d'autres instances académiques francophones et anglophones, ainsi que l'Association internationale des étudiants en médecine (Ifmsa).
R. I.

Expression libre sur les médias publics en campagne électorale

44 heures pour chaque parti

■ *Durant les 22 jours de la campagne électorale en prévision des législatives du 4 mai prochain, chaque parti et formation politique en lice disposera de 44 heures d'expression sur les médias publics (télévisions et radios nationales), et ce, à raison de deux heures par jour en unité de cinq minutes pour chacun des candidats. C'est ce qu'il ressort de l'opération de tirage au sort des créneaux horaires pour l'expression directe des partis politiques sur les médias nationaux publics, tenue hier au Palais des Nations, Club des Pins-Alger.*

Par Linda Naili

La Haute instance indépendante de surveillance des élections (Hiise) a en effet procédé, hier, à la répartition des temps de passage des candidats des partis politiques et des listes indépendantes pour s'exprimer directement dans les médias durant les 22 jours de la campagne électorale en prévision des législatives du 4 mai qui débutera ce dimanche.

Ainsi, tout au long de la campagne électorale partis et formations politiques s'adresseront directement pendant deux heures par jour, réparties en unité de cinq minutes, à leurs électeurs via les chaînes de télévision et de radios publiques. Aussi, les séances d'enregistrement des passages des candidats débuteront demain dans les studios du Centre d'expression directe de Club des Pins, soit 48 heures avant le lancement de la campagne électorale prévu le 9 avril. Pour cela, Abdelwahab Derbal, président de la Hiise, jugeant que «ceux qui s'adresseront au peuple à ce titre devront être à la hauteur de cet intérêt», demandera aux partis politiques de se mettre en contact avec les responsables en charge des enregistrements de l'expression directe du Club des Pins. Dans ce contexte, Ali Gharzouli, représentant de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (Hiise), rappelant que pour «garantir ce choix il est nécessaire de réunir toutes les conditions pour donner aux électeurs la meilleure image des candidats», a garanti que la technique utilisée dans le tirage au sort «assurera un passage à l'ensemble des candidats de manière juste et équitable». Pour lui, le renforcement de la coopération avec la Haute instance indépendante de surveillance des élections et ses partenaires sur la scène nationale «n'est plus une



Ph./D. R.

exigence dictée par la conjoncture décisive que traverse l'Algérie mais s'impose tel un devoir national afin de réaliser le sursaut escompté en matière de pluralisme politique et d'exercice démocratique». Et pour cause, il estimera important de bâtir la confiance entre cette instance et ses partenaires notamment parmi la classe politique (par-

tis politiques et listes des candidats indépendants) ainsi que les différents médias. De son côté, le ministre de la Communication, Hamid Grine, présent à cette opération de tirage au sort, a pour sa part affirmé que «tous les moyens matériels, humains et techniques ont été mobilisés au niveau de ce centre» qui prend en charge l'enregistre-

ment des interventions des candidats aux prochaines législatives en fonction du programme établi suite au tirage au sort consacré au temps de passage des candidats dans les médias publics (télévision et radio). En outre, répondant à une question sur la présence de la presse étrangère aux prochaines législatives, Hamid Grine, qui estimera inférieur le nombre de médias et presse étrangers par rapport aux dernières présidentielles, dira que son département avait été destinataire d'une dizaine de demandes de couverture médiatique.

Il est à noter que l'opération du tirage au sort s'est déroulée en présence des représentants des partis politiques et des listes de candidats en lice aux prochaines élections législatives, outre les représentants de la Haute instance indépendante de surveillance des élections et des médias.

L. N.

De la Ligue arabe, l'UA, l'OCI, l'UE, l'ONU... Plus de 300 observateurs internationaux attendus

ABDELWAHAB DERBAL, président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (Hiise), a par ailleurs indiqué que plus de 300 observateurs internationaux de diverses organisations régionales et internationales étaient attendus en Algérie pour les législatives du 4 mai prochain.

«Tous les observateurs internationaux auxquels des invitations ont été adressées par voie diplomatique en prévision des législatives ont répondu favorablement. Ils seront entre 310 et 320 observateurs», a-t-il déclaré. Et de préciser au passage que «150 observateurs sont issus de la Ligue arabe, 150 autres de l'Union africaine (UA), une vingtaine de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), outre des observateurs de l'Union européenne (UE) et de l'ONU».

L. N.

De Cap Djinet vers Tizi Ouzou

Les travaux de transfert d'eau de la station bloqués par des oppositions

Le projet de réalisation d'un transfert à partir de la station de dessalement de l'eau de mer de Cap Djinet (Boumerdès) vers les localités nord de la wilaya de Tizi Ouzou est bloqué depuis des mois en raison des oppositions de citoyens, a-t-on appris, hier, du directeur de l'Unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE).

Amar Berzoug a expliqué que des propriétaires de terrains concernés par le projet s'opposent à l'implantation d'une sta-

tion de pompage et à la réalisation des conduites tant que la procédure d'indemnisation, actuellement en cours, n'est pas finalisée.

Il a cité, à titre d'exemple, la station de pompage prévue dans la localité de Makouda sur un terrain privé de 12 ha qui «n'est toujours pas lancée en travaux à cause de cette même contrainte», selon lui.

Concernant les conduites, le représentant du maître de l'ouvrage a indiqué que certains

tronçons sont achevés tandis que d'autres sont bloqués, avançant un taux d'avancement global du projet de 30%. Lancé en 2012, le nouveau réseau qui assurera une dotation supplémentaire de 26 000 m³/jour à la wilaya de Tizi Ouzou à partir de la station de Cap Djinet qui alimente déjà une partie des wilayas d'Alger et Boumerdès, demeure «prisonnier» des oppositions exprimées par des particuliers sur différents points de son passage. Ce transfert de la

station de Cap Djinet vers Tleta en passant par Ath Djennad dans la wilaya de Tizi Ouzou sera d'un grand apport pour la région, dans la mesure où il contribuera à l'alimentation de certaines localités de la partie nord comme Tigzirt et Azeffoun qui souffrent toujours du problème de distribution de la ressource, a expliqué M. Berzoug. Le projet permettra d'alléger la pression sur le barrage de Taksebt qui alimente les localités citées à partir du transfert destiné

au flanc nord de la wilaya, a-t-il ajouté. Le directeur de l'unité ADE a lancé un appel à la rationalisation de l'utilisation du liquide de précieux, dont la distribution pourrait faire l'objet d'une «réorganisation dans les mois à venir dans le cas où la ressource venait à manquer», a-t-il prévenu. Il a rappelé que l'ADE de Tizi Ouzou compte 277 000 abonnés répartis sur les 64 communes gérées par l'entreprise jusqu'au début de l'année en cours.

Younès Gh.

LA QUESTION DU JOUR

Sondages et schizophrénie

suite de la page Une

Autrement, on le conteste, on se rappelle toutes les fois où sur leur base on s'est attendu à un résultat qui finalement ne s'est pas produit. Or les exemples où les sondages se sont trompés n'ont pas manqué en Occident ces derniers temps. La prudence commande donc de s'en méfier dans le cas de la présidentielle française. Mais ne s'en méfier en fait que ceux à qui ils ne sont pas favorables. Et de ces deux catégories, ce sont ceux-là qui semblent adopter une attitude, certes contrainte, mais apparemment la plus juste. En Algérie, il n'y a pas de sondages pour dire à l'avance ce que seront au moins approximativement les résultats des législatives du 4 mai, mais on n'est pas pour autant complètement démunis de repères. On a les résultats des législatives de ces 10 dernières années, pour ne pas remonter plus loin. Ils nous tiennent lieu de sondage, même si un sondage digne de ce nom porte sur ce qui va se passer et non sur ce qui s'est passé il y a maintenant plusieurs années. Professer la méfiance envers les sondages pousserait la classe politique française non seulement à ne pas prendre pour argent comptant leurs résultats d'aujourd'hui, ou plus exactement leurs chiffres, mais à s'attendre à ce qu'ils soient démentis par le choix final des électeurs. Dans la vie, il est très rare, il est exceptionnel que les choses s'alignent sur nos prévisions. Il devrait en aller de même des sondages, qui après tout ne sont que des instantanés, plus proches de l'humeur par définition changeante que des choix arrêtés. D'autant qu'à ce jour un électeur français sur deux ne s'est pas encore déterminé. Dans ces conditions, rien n'est encore véritablement joué. Tout ce dont on peut être sûr dès à présent, c'est que les finalistes ne seront ni Nathalie Arthaud ni Philippe Poutou, les candidats d'extrême gauche, même s'ils sont les plus proches de la vérité et des Français.

M. H.

France-Algérie

La convention d'entraide judiciaire en matière pénale adoptée

■ Le gouvernement français a adopté, hier, la convention d'entraide judiciaire avec l'Algérie en matière pénale, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres.

Par Faten T.

Présentée en Conseil des ministres par le secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes, Harlem Désir, la convention d'entraide judiciaire en matière pénale, signée le 5 octobre dernier par les ministres des deux pays, répond au souhait de la France et de l'Algérie de moderniser le cadre juridique de la coopération entre leurs autorités judiciaires dans le domaine pénal qui, jusqu'à présent, repose sur le protocole judiciaire du 28 août 1962, a expliqué le communiqué. La

convention tend à renforcer, selon la même source, l'efficacité de l'entraide judiciaire pénale, notamment par la promotion de techniques modernes de coopération, et à développer les échanges entre les deux pays dans ce domaine. Elle présente en outre toutes les garanties nécessaires au respect des normes juridiques nationales et supranationales, a-t-on ajouté. Le texte, signé à Paris par le ministre de la Justice garde des Sceaux, Tayeb Louh, et son homologue français Jean-Jacques Urvoas, remplace de fait l'Accord du 28 août 1962 dans son volet relatif à l'entraide judiciaire en matière pénale. La convention, qui a été négociée dans le respect de la souveraineté

des deux Etats et en tenant compte des spécificités de leurs systèmes juridiques et judiciaires respectifs, permettra aux deux pays de relever les défis des nouvelles formes de criminalité. Outre les dispositions relatives à la notification des actes judiciaires, la convention prévoit des dispositions modernes et novatrices, à l'exemple de l'audition par vidéoconférence, les livraisons surveillées et l'échange d'informations. Elle autorise le partage des avoirs criminels confisqués, ou encore l'échange d'extraits de casiers judiciaires par voie électronique, prévoyant également des règles de protection des données personnelles compatibles.

F. T./APS



Ph.D. R.

Activités de la Protection civile au premier trimestre à Béjaïa

Plus de 6 000 opérations de secours exécutées

«LA DIRECTION de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa est intervenue 6 654 fois durant le premier trimestre de l'année en cours», selon un bilan qui nous a été communiqué avant-hier. Ainsi, 3 176 malades et 554 blessés (chutes, diverses causes...) ont été évacués vers les différents centres de soins de la wilaya. «Les services de la Protection civile ont enregistré aussi 403 accidents de la route qui ont fait 447 blessés dont 323 hommes, 86 femmes et 38 enfants», précise-t-on. Ces accidents ont occasionné 9 décès, dont 1 femme et un enfant, et impliqué 401 véhicules légers, 59 camions, 20 bus, 3 tracteurs agricoles. Il a été déploré durant le mois écoulé (mars), 4 morts et 204 blessés dans 184 accidents de la route. C'est dire que le nombre d'accidents est important. La même source indique également avoir enregistré 194 incendies qui ont nécessité 266 interventions avec sorties d'engins. Ainsi, l'on note que 23 incendies ont été recensés dans les milieux urbains, 6 dans les milieux industriels, 29 se sont déclarés dans le milieu végétal, 14 ont touché des véhicules (VL, camions...) et enfin 122 autres feux sont des petits incendies (feux dans des poubelles...). Par ailleurs, 1 744 opérations diverses ont été effectuées durant la même période, en majorité constituées de différents dispositifs de sécurité (visites de travail des autorités centrales, événements sportifs ou culturels et autres).

Hocine C.

Mosquée de Paris

Formation des imams en langue française

Un contrat de formation continue pour la langue française en faveur des imams vient d'être signé entre l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'Institut musulman de la Mosquée de Paris, a appris hier l'APS auprès de la Mosquée de Paris. Cette formation, courte et non diplômante (4 heures par semaine sur 10 semaines), est organisée à destination des imams de la Mosquée de Paris, a-t-on ajouté de même source, pour la langue française afin qu'ils puissent répondre aux attentes des fidèles musulmans francophones. La formation se déroulera à Paris au Centre Pierre-Mendès-France et est assurée par le Centre de formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS).

Le contrat, signé le 23 mars dernier par le recteur de la Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, et le président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Georges Haddad, prend effet le 20 avril et cessera le 1er juillet de cette année. L'Algérie, grand pourvoyeur d'imams pour des mosquées de France, assure déjà pour ceux présélectionnés une session de formation de 15 jours de la langue française à l'Institut des lectures à Alger. Cette session s'inscrit dans le cadre de la stratégie pour le choix optimal des

imams qui seront affectés dans des mosquées en France comme une première étape dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et la France. Un programme de formation a été mis en place, selon le ministère algérien des Affaires religieuses et des Waqfs, pour permettre aux imams concernés de se familiariser avec les lois de la République française, d'apprendre davantage sur la manière de traiter et d'interagir avec les musulmans en France. Un accord a été conclu entre la France et l'Algérie en 2005, rappelle-t-on, à travers lequel l'Algérie envoie des imams qualifiés et mieux formés. Par ailleurs, l'Institut musulman al-Ghazali de la Mosquée de Paris consent des efforts dans la formation de ses étudiants afin de les armer, en plus de leur cursus, de connaissances liées au droit français relatives au fait religieux, à la sociologie et à l'histoire des religions. C'est dans ce sens qu'une convention a été signée le 31 mai 2016, entre l'Université Paris-Sud et l'Institut al Ghazali, pour que le premier accueille des étudiants au sein du Diplôme d'Université République et Religions (DU). Cette formation diplômante est assurée par la Faculté Jean-Monet de l'Université Paris-Sud en collaboration avec

l'Ecole pratique des hautes études. Pour leur admission au sein de ce cursus universitaire, les candidats, niveau Bac ou équivalent, doivent posséder des connaissances suffisantes de la langue française leur permettant ainsi de suivre les enseignements juridiques de niveau universitaire. L'Institut musulman al-Ghazali de la Mosquée de Paris, créé en 1993 afin de répondre à une forte demande d'apprentissage de l'islam et de la langue arabe par la communauté musulmane de France, forme des imams, des aumôniers, et dispense un apprentissage de l'islam aux arabophones comme aux francophones ainsi que le Coran et la langue arabe. Le Sénat français a attesté que les programmes d'enseignement sont riches et variés et ne négligent aucun aspect législatif et doctrinal. Ils sont en accord total avec les normes scientifiques en vigueur dans les universités et les établissements supérieurs français, avait souligné la sénatrice Marie Annick Duchêne, en décembre 2011 dans une correspondance au ministre de l'Intérieur, relevant que ses programmes répondent également aux exigences des sciences islamiques des grandes universités islamiques.

F. T.

Jijel

Une production attendue de 14 000 tonnes de fraise

Les producteurs de fraise dans la wilaya de Jijel ambitionnent d'atteindre, au titre de l'actuelle saison, une production de 14 000 tonnes de ce fruit rouge charnu dépassant de 4 000 tonnes la production de la saison 2015-2016 qui avait enregistré 10 000 tonnes de différentes variétés de fraise. Les agriculteurs dans la wilaya de Jijel misent également sur une production qui couvrira les besoins du marché local en fraise et assurent que cette évolution se répercutera sur les prix de ce fruit, appelés à baisser progressivement. A l'approche de la 13e édition de la fête de la fraise, qui sera célébrée le 20 avril prochain

au niveau de la place de la République de la ville de Jijel, les agriculteurs continuent à récolter les fruits de 20 millions de plants de fraise d'une variété précoce appelée Ventana. La variété est cultivée sous serre sur une superficie de 340 hectares, soit 20 hectares de plus comparativement à l'année dernière, à travers 11 communes de la partie orientale de la wilaya, selon la même source qui a mis en exergue «des conditions climatiques adéquates». Selon Tahar Macharih, président de l'association des producteurs de fraise de la wilaya, en l'absence de statistiques exhaustives établies par les services agricoles concer-

nant les superficies cultivées, variant d'une région à une autre en fonction du climat, le village de Beni Maâzouz (commune de Sidi Abdelaziz) s'est taillé la part du lion avec pas moins de 58 hectares des terres réservées à cette culture en 2014, avant qu'elle soit étendue à d'autres régions.

Intérêt des opérateurs étrangers...

D'après les déclarations d'un agriculteur du village de Beni Maâzouz, connu pour ses variétés de fraises de grande qualité, plusieurs pays d'Europe producteurs de plants de fraises ont fait

part de leur intention de créer un partenariat dans ce créneau, déplorant toutefois les mauvaises conditions climatiques et la terre sableuse caractérisant la partie haute de la wilaya de Jijel. Cette situation entrave, selon certains agriculteurs, les efforts des autorités de la wilaya et ceux de services de l'agriculture pour concrétiser un partenariat avec des opérateurs étrangers, à travers le maintien de la dépendance de l'importation de plants de fraise d'Espagne et d'Italie par des importateurs algériens n'ayant aucun rapport avec le monde de l'agriculture.

Hani Y.

Finances

Les recettes fiscales en hausse

■ Le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, a affirmé, à Alger, que les recettes fiscales avaient augmenté de 9,2% en 2016, ce qui représente 121% de l'objectif tracé dans la loi de finances 2016.



Par Safia T.

Lors d'une rencontre nationale ayant réuni des cadres de la Direction générale des impôts en présence du ministre délégué chargé de l'Economie numérique et la Modernisation des systèmes financiers, Moutassem Boudiaf, et le directeur général des impôts, Abderrahmane Raouia, le

ministre a précisé que l'amélioration du recouvrement fiscal reflétait des «résultats effectifs mais insuffisants». M. Baba Ammi a salué les «efforts considérables» consentis par les agents et cadres de la DGI, faisant remarquer que les recettes de certains impôts et taxes restaient «en deçà des prévisions, ce qui nécessite le rétablissement de certains équilibres pour une meilleure mobilisation des res-

sources fiscales». Le ministre a cité à titre d'exemple la TVA qui a accusé, a-t-il dit, un certain «recul», car ne représentant que 5% du PIB contre 15% dans les autres économies similaires à l'économie nationale. Le premier responsable du secteur a mis l'accent sur l'importance de «garantir une mobilisation accrue des ressources fiscales, d'élargir l'assiette fiscale et d'améliorer le recouvrement des taxes et

impôts en vue d'améliorer la couverture des dépenses publiques en fiscalité ordinaire et réduire la dépendance à la rente pétrolière». Le ministre a plaidé pour le renforcement du système de contrôle et de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale qui contribuent à l'amélioration du recouvrement fiscal à travers la consécration de l'égalité devant la fiscalité et l'amélioration du climat des affaires, appelant les cadres et agents fiscaux à centrer leurs efforts sur la qualité des prestations en faveur des contribuables. M. Baba Ammi a estimé que le lancement des services numériques au profit des entreprises habilitées auprès de la Direction des grandes entreprises (DGE) renforcera le programme de modernisation des finances mis en place depuis quelques années, ce qui confèrera davantage d'efficacité et de transparence à cette activité. S'agissant de la réunion de trois jours des cadres de la Direction des impôts, le ministre a fait savoir qu'elle portera sur les questions relatives à la fiscalité, aux plans et mécanismes devant être mis en place pour une gestion fiscale moderne et effective qui prend en compte les préoccupations du citoyen. La rencontre permettra en outre l'évaluation des réalisations accomplies durant 2016 et l'élaboration du programme 2017 dans le

cadre du plan stratégique de la Direction générale des impôts 2015-2019, a conclu le ministre.

Hausse des recettes fiscales ordinaires de 6%

Pour sa part, le directeur des impôts a souligné, en marge de la rencontre, que les recettes fiscales ordinaires en 2016 étaient «légèrement en dessous» de l'objectif fixé avec une hausse de 6%, un chiffre important, a-t-il dit, eu égard au recul des prix du pétrole. M. Raouia a indiqué, dans ce sens, que le recouvrement des impôts a connu une augmentation sensible depuis 2012 en termes de fiscalité ordinaire, passant de 1 363 milliards de dinars en 2012 à 3 075 milliards de dinars en 2016. S'agissant du taux d'évasion fiscale, le responsable a estimé qu'il était «difficile d'obtenir des chiffres précis en la matière», ajoutant que l'objectif de l'administration des impôts était le «développement des relations fiscales en vue de la généralisation du paiement volontaire des impôts».

S. T./APS

Prix

Les cours du pétrole orientés à la hausse en Asie

LES COURS du pétrole étaient orientés à la hausse, hier en Asie, encouragés par les estimations d'une baisse plus forte que prévue des réserves américaines de brut. Vers 04h30 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en mai, gagnait 28 cents à 51,31 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, également pour mai, prenait 24 cents à 54,41 dollars. La fédération privée American Petroleum Institute (API) estime que les réserves américaines de brut ont diminué la semaine dernière de 1,83 millions de barils, alors que le marché s'attendait à une baisse de 150 000 barils. Une baisse des réserves est interprétée comme un regain de demande de la première économie de la planète, ce qui est de nature à soutenir les prix. «Le pétrole a flambé dans la nuit grâce aux chiffres surprises de l'API», a déclaré Jeffrey Halley, analyste chez OANDA. «Il faudra attendre les chiffres du DoE pour savoir si ce rebond reflète une réalité ou n'est qu'un rêve», a-t-il ajouté en référence aux chiffres officiels publiés hier par le département de l'Energie (DoE).

R. E.

Foncier agricole

Plus de 100 000 hectares de terres non exploitées récupérés par l'Etat

Plus de 100 000 hectares (ha) de terres agricoles abandonnées par leurs exploitants ont été récupérés par l'Etat, a indiqué le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdesslem Chelghoum, qui a mis en garde contre la non exploitation du foncier agricole au moment où l'Etat mise sur le secteur agricole pour diversifier l'économie nationale. «L'opération de récupération des terres agricoles à travers la déchéance ou la résiliation a été entamée en septembre 2016. A ce jour, 100 000 ha ont été récupérés par la résiliation de contrat aux personnes bénéficiaires», a indiqué le ministre lors d'un regroupement des responsables chargés du foncier agricole au niveau national. Cette superficie concerne les terres attribuées dans le cadre de l'accès à la propriété foncière (Apfa) par la mise en valeur et celles affectées dans le cadre de la circulaire interministérielle portant sur la création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage de 2011. A cette assiette s'ajoutent 13 000 ha attribués dans le cadre de la conversion du droit de jouissance des terres relevant du domai-

ne privé de l'Etat en droit de concession dont les exploitants ont été déchés de leurs actes de concession. M. Chelghoum a qualifié l'abandon de terres agricoles, tout type de foncier, «de crime économique inacceptable». «Je dis à ceux qui ont l'intention autre que d'exploiter ces terres qu'ils changent de domaine (...). Les choses ont beaucoup changé. Nous sommes à la recherche de partenaires en mesure d'accompagner l'Etat dans sa stratégie d'assurer la sécurité alimentaire du pays et de diversifier l'économie nationale», a-t-il ajouté. Des commissions sont à pied d'œuvre pour récupérer les terres abandonnées afin de les réattribuer aux investisseurs et «l'opération ne s'arrêtera pas jusqu'au jour où celui qui prend une terre comprendra qu'il avait pris cette terre pour la travailler et non pas pour la laisser», a insisté le ministre. Par ailleurs, le ministre a révélé que son département était en train de finaliser l'élaboration d'une loi sur la protection des terres agricoles, et ce, en application de l'article 19 de la Constitution portant sur la protection de ces terres. Cette nou-

velle loi va englober tous les textes législatifs relatifs à la protection des terres agricoles déjà existants. «Mais nous avons clarifié encore plus les dispositions qui concernent notamment la classification des terres et comment les utiliser et les transférer à d'autres besoins sociaux ou économiques du pays», a expliqué M. Chelghoum.

Terres privées de l'Etat : 173 870 actes de concession notifiés aux exploitants

Concernant l'opération de la conversion du droit de jouissance en droit de concession régissant l'exploitation des terres relevant du domaine privé de l'Etat, le bilan de l'Office national des terres agricole (Onta) a avancé un taux de 98% d'actes qui ont été notifiés aux exploitants concernés depuis le début du processus en 2011 jusqu'au 31 décembre 2016. Ainsi, sur les 212 962 dossiers déposés au niveau de l'office pour avoir la concession, 188 284 sont conformes, le reste étant des dossiers jugés différés. Au 31 décembre dernier, 173 870 actes

de concession ont été notifiés aux exploitants, soit un taux de 98%, précise le bilan présenté par les cadres de l'Onta. Pour les dossiers non régularisés à ce jour qui représentent 46% du total des dossiers déposés au niveau de l'office, le ministre a instruit les cadres de cette structure à redoubler d'efforts en concertation avec les responsables locaux afin de régulariser autant que possible les exploitants. Concernant les accords de partenariat établis par les concessionnaires avec des titrés dans le cadre de la loi 10-03 régissant les terres relevant du domaine privé de l'Etat, le bilan de 633 accords signés par les exploitants des EAC et EAC avec des tiers de 2011 à fin 2016. Ces contrats totalisant une superficie de 38 957 ha ont engagé des investissements de plus de 20,7 milliards DA dont 17,06 milliards DA représentent l'apport des partenaires au nombre de 820 exploitants. C'est la wilaya de Tipasa qui a enregistré le plus grand nombre d'actes de partenariat, suivie de Sidi Bel-Abbès, d'Alger, de Blida et de Boumerdès.

Salem K.

Chlef

Ouverture de 4 nouveaux marchés pour la vente directe de la pomme de terre

■ Les services de la wilaya de Chlef ont procédé à l'ouverture de quatre nouveaux marchés pour la vente de la pomme de terre à 45 DA le kg, sans intermédiaire aucun, soit directement de l'agriculteur au consommateur.

Par Hatem D.

Selon le directeur des services agricoles de la wilaya (DSA), Mokhtar Belaid, il a été procédé à l'ouverture de quatre points de vente, dans la commune de Chlef, respectivement dans les cités Essalam, Ben Souana, Zeboudj et Al Houria, et ce pour une durée de 40 à 45 jours, dans l'attente, a-t-il dit, de l'entrée en exploitation de la pomme de terre saisonnière, qui va contribuer, selon lui, à la baisse des prix de ce produit. Le DSA a fait part d'un volume

«considérable» de pomme de terre stockée, qui sera injecté, par périodes de 10 jours, sur ces marchés, signalant à titre indicatif le déstockage de 1 600 tonnes pour la période du 30 mars au 9 avril courant. Il a aussi informé de la généralisation programmée de cette opération aux autres communes de Chlef. Précédant au lancement de cette opération de vente directe à la cité Ben Souana, le wali de Chlef, Faouzi Ben Hocine, a souligné son inscription au titre de la mise en œuvre des instructions du gouvernement visant la lutte contre la spéculation et la garan-

tie de cette denrée alimentaire vitale au citoyen modeste. Le président de l'association de protection du consommateur et de la sécurité, Djilali Kasmi, s'est félicité de cette initiative qui va contribuer, selon lui, à mettre un terme au monopole exercé par certains commerçants, tout en préservant le pouvoir d'achat des citoyens. Des citoyens interrogés par l'APS ont tous exprimé leur satisfaction à l'égard du recul du prix de la pomme de terre, qui s'est stabilisée ces deux derniers mois entre 65 et 75 DA le kg, souhaitant une généralisation de cette mesure à d'autres légumes, notamment à l'approche du mois sacré du ramadhan, qui enregistre traditionnellement une flambée des prix de ces produits, ont-ils observé.

H. D./APS



Ph. > D. R.

Batna

Réception fin 2017 du second périmètre agricole en cours d'aménagement

La réception du second périmètre agricole en cours d'aménagement actuellement dans la plaine de la région de Chemora, dans la wilaya de Batna, est prévue fin 2017, a affirmé le directeur des ressources en eau, Abdelkrim Chebri.

La superficie de ce périmètre s'élève à 5 400 hectares, selon ce responsable qui a indiqué que l'opération s'inscrit dans le cadre du programme d'irrigation élaboré à partir du barrage de Coudiat Medaouar, dans la commune de Timgad (Batna), et celui d'Ourkis, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, lesquels sont approvisionnés en eau à partir du barrage de Beni Haroun, dans la wilaya

de Mila. Il a été procédé, en premier lieu, à l'aménagement et à l'équipement des deux périmètres situés dans la daïra de Chemora, d'une superficie globale estimée à 7 400 hectares, a précisé le même responsable, ajoutant qu'une demande a été faite à l'Office national de l'irrigation et du drainage (Onid) en vue de leur exploitation future.

Le premier périmètre, dans la plaine de Chemora qui s'étend sur une superficie de 2 000 hectares, est sur le point d'être achevé et d'entrer en phase d'expérimentation, a précisé le directeur des ressources en eau, attestant que la cadence des travaux d'aménagement des deux périmètres se déroule,

jusqu'à présent, à «un rythme satisfaisant». Il est attendu, par ailleurs, que ces deux périmètres soient prêts à l'exploitation d'ici l'entame de la prochaine saison agricole 2017-2018, a ajouté la même source.

Les superficies des périmètres agricoles programmés dans la wilaya de Batna, devant être irriguées à partir des transferts d'eau du barrage de Beni Haroun, s'élèvent à 24 000 hectares, soit 16 000 hectares dans la plaine de Chemora, 6 000 ha situés sur l'axe Batna-Ain Touta et 2 000 hectares dans la commune d'Ouled Fadhel.

Lydia O./Agences

Sidi Bel-Abbès/ Transport

Réception de deux projets structurants au premier semestre 2017

Deux projets structurants du secteur des transports seront réceptionnés au premier semestre 2017 dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris du directeur du secteur. Boumediène Riad a indiqué, dans ce cadre, que le projet de réalisation de la ligne ferroviaire reliant Saïda à Moulay Slissene (Sidi Bel-Abbès) sur 120 kilomètres dont 55,5 km sur le sol de la wilaya de Sidi Bel-Abbès pour un investissement global de 76 milliards DA est achevé à 100% et n'attend que la pose de signa-

lisations pour être exploité en juin prochain. Cette ligne ferroviaire, en prolongement de celle des Hauts-Plateaux, une fois entrée en service, permettra notamment de désenclaver les communes qu'elle traverse, d'impulser une dynamique au développement local, de réduire la durée de voyage et d'alléger la tension sur les routes, a-t-on souligné. Le deuxième projet structurant est celui du tramway de Sidi Bel-Abbès dont la livraison prévue avril en cours a été reportée pour non achèvement

de certains tronçons. Ce moyen de transport moderne d'un coût de plus de 32 milliards DA et d'un tracé de 14,5 kilomètres, entrera en service au premier semestre 2017. Il devra générer entre 650 et 700 emplois permanents, a-t-on ajouté. Ce moyen de transport moderne d'une capacité de 62 000 passagers par jour, reliera 22 stations dont celles des gares routières, des facultés et des résidences universitaires, des établissements hospitaliers et des pôles commerciaux. Un autre projet struc-

turant de la wilaya, celui du dédoublement de la ligne ferroviaire électrifiée entre Oued Tielat (Oran) et Sidi Bel-Abbès dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 68%, sera, quant à lui, livré en 2018, a-t-on annoncé. Cette ligne électrifiée s'étend de Oued Tielat à Akid Lotfi (Tlemcen) sur 200 kilomètres dont 74 km sur le territoire de la wilaya de Sidi Bel-Abbès. Elle a nécessité une enveloppe globale de 150 milliards DA.

M. K.

M'sila

77 projets d'investissement en cours de concrétisation

Au moins 77 projets d'investissement privés, actuellement en cours de concrétisation dans la wilaya de M'sila, permettront la création de 5 100 postes d'emploi au profit des promus du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Huit projets d'investissement privé ont été concrétisés au premier trimestre de l'année en cours, a-t-on indiqué à la wilaya, précisant que ces investissements, versés essentiellement dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), ont généré 236 postes

d'emploi permanents et 300 autres temporaires.

Ces projets concrétisés ont également permis d'alimenter le marché de matériaux de construction en céramique et carrelage de haute qualité, a-t-on relevé.

Actuellement, les dossiers de 207 projets d'investissement déposés au niveau «du guichet unique» sont en phase d'étude, a-t-on ajouté, notant que ces projets projettent la création de plus de 12 000 postes d'emploi. La capitale du Hodna dispose de plusieurs espaces pour encourager l'investissement

productif avec plus de dix zones d'activités et de stockage, une zone industrielle et plusieurs autres petites zones industrielles en cours d'aménagement dans les différentes communes, a-t-on estimé, assurant que les services de la wilaya œuvrent à accompagner les investisseurs tout au long des étapes de réalisation de leurs projets.

Les projets d'investissement, en cours d'étude, concernent les secteurs du bâtiment et des travaux publics, des services et du tourisme, a-t-on indiqué.

D. B./APS

Tlemcen

Réception du port de pêche de Sidi Youchaa fin juillet

LE PORT DE pêche en cours de réalisation à Sidi Youchaa (Ghazaouet) sera réceptionné en fin juillet prochain, a-t-on appris du directeur du projet. En marge de la visite d'inspection du wali, Saci Ahmed Abdelhafid, des travaux de réalisation de cette infrastructure, Maarouf Kamel a indiqué que les travaux de ce projet doté de 7 milliards DA enregistrent un taux d'avancement de 80%. «Le projet sera réceptionné en juillet prochain après achèvement des travaux d'aménagement comportant les réseaux d'électricité, d'eau et d'assainissement», a-t-il annoncé.

Réalisé par l'entreprise Cosider, ce port s'étend sur une superficie de 11 hectares et comporte un quai principal de 1 kilomètre et un autre secondaire de 368 mètres pouvant accueillir 500 embarcations. Le chef de l'exécutif a donné des instructions pour redoubler les heures de travail afin d'achever les travaux dans les délais impartis, soulignant que ce projet constitue la colonne vertébrale dans la production halieutique devant contribuer au développement de l'économie dans la wilaya. Lors de cette visite, le wali a présidé la cérémonie de raccordement de 2 000 foyers du village de Mezaourou relevant de la commune de Souahlia au réseau de gaz de ville.

R. R.

Sahara occidental

«Il est temps que les Nations unies prennent en charge sérieusement la question»

■ Le coordonnateur sahraoui auprès de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), membre du secrétariat national du Front Polisario, M'hamed Kheddad, a soutenu, à Londres, qu'il était temps que les Nations unies prennent en charge sérieusement la question du Sahara occidental qui dure depuis des décennies.

Par Halim T.

Dans un entretien à l'APS à l'issue d'une entrevue au ministère britannique des Affaires étrangères, M. Kheddad a souligné «la responsabilité du Conseil de sécurité de l'ONU de mettre fin à la souffrance du peuple sahraoui et de faire pression sur le Maroc pour l'obliger à respecter les droits de l'Homme au Sahara occidental et à tenir ses engagements pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination». «Depuis 26 ans le Maroc bloque tous les efforts de la communauté internationale et il est temps que le Conseil de sécurité situe les responsabilités du Maroc dans la détérioration de la situation au Sahara occidental à tous les niveaux, afin d'empêcher les frustrations de la jeunesse et tous les risques que cela comporte», a-t-il dit. M. Kheddad, a affirmé qu'il est important de redonner crédit à la Minurso par le retour à sa pleine fonctionnalité, comme le stipule la résolution 2285 du Conseil de sécurité, or depuis l'expulsion de ses membres, l'année dernière le Maroc, à peine 25 membres sont retournés sur un total de

R. T. DR



85». M. Kheddad a souligné également l'importance que «des négociations entre le Maroc et le Front Polisario reprennent, pour trouver une solution définitive au conflit du Sahara occidental, qui garantit au peuple sahraoui son

droit à l'autodétermination». Le responsable sahraoui a affirmé, à cet égard, que «le Polisario est disposé à coopérer avec le Secrétaire général de l'ONU et son envoyé personnel au Sahara occidental, afin de créer une

nouvelle dynamique pour le processus de paix», relevant que cela «signifie qu'un terme soit mis aux blocages qui ont été érigés par le Maroc depuis 1991».

Une application rigoureuse des résolutions onusiennes s'impose

M. Kheddad qui a indiqué que le rapport du SG de l'ONU sur le Sahara occidental sera remis cette semaine au Conseil de sécurité, a exprimé le souhait d'un nouveau départ pour une application stricte et rigoureuse des résolutions du Conseil de sécurité qui soutiennent une solution qui garantit le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. «Ce qui pourrait forcer le Maroc à se soumettre au droit international, c'est l'attitude des membres du Conseil de sécurité, notamment la France qui bloque tout développement d'une solution à la question sahraouie et empêche qu'il y est la moindre pression contre le Maroc pour qu'il accepte la mise en application des résolutions du Conseil de sécurité», a souligné le responsable sahraoui. Il a néanmoins relevé que de nouveaux éléments peuvent changer la

donne, notamment la décision de la Cour de justice européenne (Cjue), très nette, qui rappelle avec force que le Sahara occidental et le Maroc sont deux territoires distincts, mais aussi l'adhésion du Maroc à l'Union africaine (UA). «En siégeant à l'UA, le Maroc s'est engagé à respecter les frontières héritées de la décolonisation. Le Maroc a également accepté le devoir de l'UA de défendre l'intégrité et la souveraineté des Etats membres», note M. Kheddad. Il a indiqué que «le SG de l'ONU a une nouvelle opportunité pour débloquent la situation, en tenant compte de tous les considérants et de tous les blocages qui ont empêché, à ce jour, la mise en application du plan de règlement des Nations unies au Sahara occidental».

H. T./APS

Tunisie

Les agents de la santé publique en grève

LES AGENTS de la santé observent une grève sectorielle générale dans tous les établissements sanitaires et hospitaliers relevant du ministère de la Santé, à l'exception des services d'urgence. Cette grève intervient suite à l'échec de la séance de réconciliation tenue lundi, au siège du ministère de la Santé, entre les représentants de l'autorité de tutelle et la Fédération générale de la santé relevant de l'Union générale tunisienne du travail (Uggtt). Contacté par l'agence TAP, le secrétaire général de la Fédération générale de la santé, Othman Jallouli, a indiqué que le ministère s'est montré hésitant à mettre en œuvre les procès-verbaux signés auparavant, outre le fait qu'il n'a pas respecté ses engagements et les textes de loi. Ainsi, a-t-il dit, l'autorité de tutelle n'a pas respecté les engagements relatifs notamment à l'octroi d'une prime spécifique à tous les agents, à la révision de la grille salariale et à la gratuité des soins. Jellouli a, par ailleurs, appelé à la nécessité de préserver les établissements hospitaliers publics et de mettre fin aux problèmes financiers et administratifs dont souffre le système sanitaire public. «Le ministère de la Santé doit cesser de recourir à la politique d'atavisme dans la mise en œuvre des accords conclus», a-t-il ajouté.

R. M.

Libye

Entretiens italo-américains vendredi à Rome

Le sous-secrétaire d'Etat américain aux Affaires politiques, Thomas Shannon, va rencontrer vendredi à Rome des responsables italiens pour discuter notamment de la situation en Libye, a indiqué le département d'Etat dans un communiqué. Shannon va aborder avec les autorités italiennes les priorités bilatérales, y compris la Libye et le contre-terrorisme, a précisé le département d'Etat. La rencontre avec les responsables italiens intervient alors que les Etats-Unis tentent d'influencer le processus de désignation du successeur de Martin Kobler, le chef de la mission de l'ONU pour la Libye. Foreign Policy, qui cite plusieurs sources diploma-

tiques, a rapporté mardi que les Etats-Unis avaient échoué à imposer leur candidat, Richard Wilcox, un germano-américain pour le poste de chef de la Manul (Mission d'appui des Nations unies en Libye). La candidature de Wilcox, haut responsable au programme alimentaire mondial, ayant servi sous l'administration Clinton, a été bloquée par la Russie qui a jugé qu'il était très proche des Etats-Unis et des ses alliés occidentaux, selon Foreign Policy. La représentation diplomatique russe à New York aurait exprimé son refus concernant cette candidature avant même que le SG de l'ONU, Antonio Guterres, n'ait présenté une proposition officielle dans

ce sens au Conseil de sécurité. La lutte d'influence en Libye entre Washington et Moscou a pris une nouvelle tournure le mois dernier quand le chef d'Africom, le général Thomas D. Waldhauser, a déclaré que le Pentagone allait maintenir sa présence militaire dans ce pays. Quelque jours avant son départ, l'ancien président Barack Obama a prolongé le régime de situation d'urgence en Libye, une décision qui donne au président Donald Trump tout un éventail de pouvoirs spéciaux, y compris celui de décréter des sanctions contre des personnalités libyennes.

Souad O./Agences

Mauritanie

Le projet de construction d'un pont à Rosso boucle ses financements

Une nouvelle étape vers la construction d'un pont à Rosso à la frontière entre le Sénégal et la Mauritanie. Depuis quelques jours, les financements sont bouclés et les prêts signés. Le compte à rebours est donc lancé pour ce projet frontalier, dont il est question depuis plusieurs années, et qui devrait révolutionner le quotidien des transporteurs et des habitants qui vivent sur les deux rives. Le bac de Rosso ne sera bientôt plus

qu'un vieux souvenir. Après des années d'études de faisabilité, les financements du pont sont enfin bouclés. Et les prêts ont été ratifiés. Le projet est évalué à 87 millions d'euros. Près de la moitié sera financée par un prêt de la Banque africaine de développement, auquel s'ajoutent un prêt de la Banque européenne d'investissement et un don de 20 millions d'euros de l'Union européenne. La prochaine étape, c'est maintenant la mise en place,

d'ici le mois de juin, d'une unité de gestion pour coordonner ce grand projet. Les recrutements sont en cours. On sait déjà qu'elle sera basée dans la partie mauritanienne de la ville de Rosso et présidée par le Sénégal. La Mauritanie présidera elle un comité ad hoc. De source mauritanienne, les appels d'offres pourraient être lancés d'ici la fin de l'année. La construction du pont devrait ensuite durer deux ans. Sauf accident de parcours,

les premiers véhicules devraient donc pouvoir circuler sur le pont courant 2020. Une petite révolution pour tous les commerçants et transporteurs qui devaient respecter les heures de passage du bac et parfois patienter de longues heures. Mais c'est aussi une petite révolution pour les voyageurs qui, souvent, optaient pour une pirogue ou rallongeaient leur trajet en passant par le barrage de Diama.

RFI

Industrie automobile :

«TMC respecte le cahier des charges», déclare Sellal

Page animée par Ali Zidane

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé, samedi à El Oued, que l'usine de fabrication de véhicules de Tahkout «respectait le cahier des charges», annonçant une nouvelle décision obligeant les constructeurs automobiles nationaux à exporter le tiers de leur production au bout de quatre années d'exercice. La commission d'enquête dépêchée récemment à l'usine de fabrication de véhicules de marque Hyundai (Tialet) de Tahkout «a confirmé que celle-ci respectait le cahier des charges relatif à l'investisse-

ment dans ce domaine», a indiqué M. Sellal dans une allocution lors d'une réunion avec les représentants de la société civile à la fin de sa visite à El Oued. Dans ce contexte, le Premier ministre a affirmé que l'industrie automobile nécessitait un passage graduel, de l'industrie de pièces de rechange et des accessoires automobile à des étapes «plus complexes» de la production. Il est à rappeler que La commission d'enquête dépêchée au niveau de l'usine Tahkout à Tialet par le ministère de l'Industrie sur ordre du Premier Ministre, Abdelmalek Sellal, n'a constaté aucune violation de la réglementation du



cahier des charges régissant l'activité du montage des véhicules dans notre pays. Après ins-

pection, la commission a félicité le P-DG du Groupe, Mahieddine Tahkout, pour le travail effectué jusqu'à présent.

Sous-traitance

Le cahier des charges finalisé et soumis au gouvernement



Le cahier des charges sur la sous-traitance automobile est finalisé et soumis au gouvernement, a indiqué, mardi à Alger, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb. «Concernant le cahier des charges de la sous-traitance, les textes sont au niveau du gouvernement», a déclaré M. Bouchouareb à la presse. «Dans ce cadre, nous avons demandé à nos partenaires (Renault, Volkswagen et autres constructeurs automobiles) de s'inscrire et de s'impliquer dans cette politique de sous-traitance pour développer ces métiers», a

encore indiqué le ministre. «Nous avons ouvert notre marché à nos partenaires. En contrepartie, nous demanderons des parts de marché pour les pièces (de rechange) que nous fabriquerons», a-t-il expliqué. M. Bouchouareb a rappelé, à cette occasion, que l'industrie automobile en Algérie a amorcé des progrès «malgré quelques problèmes et difficultés qu'elle rencontre». Interrogé par la presse sur un éventuel impact de l'introduction des licences d'importation sur l'Accord d'association entre l'Algérie et l'UE, M. Bouchouareb a affirmé que cette procédure n'impactera pas cet accord, car elle intervient dans une conjoncture spéciale, marquée par une situation économique difficile pour le pays. «Chaque pays qui fait face à des difficultés financières voit ses priorités. Nous n'avons entrepris aucune démarche qui soit contradictoire avec les clauses de l'accord», a ajouté M. Bouchouareb.

Renault Trucks Algérie

Lancement du nouveau camion «Reveal» C 500cv 13L

Renault Trucks Algérie a procédé, hier, mercredi, au Stand'All de Bordj El Kifan, au lancement de «Reveal» du nouveau Renault Trucks C 500cv 13L. Poursuivant sa volonté de répondre aux besoins et aux exigences des professionnels du transport, le constructeur français, Renault Trucks, a mis en avant, le nouveau Renault Trucks C500 4x2 13 litres. Charge utile augmentée, équipements aérodynamiques, réduction de la consommation, confort de vie à bord : quelques-uns des points

forts de ce véhicule. Grâce à la robustesse du Renault Trucks C 500 4x2 13 litres, sa forte capacité de charge, sa faible consommation, son confort de travail pour les conducteurs et sa rentabilité pour les opérateurs du transport, Renault Trucks fait de nouveau preuve de sa ferme volonté d'aller plus loin pour mettre au point des solu-



tions efficaces, adaptées et en évolution continue.

Kia Motors Corporation

238 222 unités vendues en mars dernier

KIA MOTORS Corporation a annoncé, aujourd'hui, ses chiffres de ventes mondiales de mars 2017 concernant les véhicules touristiques, les véhicules particuliers et les véhicules utilitaires, enregistrant un total de 238 222 unités vendues. En mars, Kia a affiché des hausses de ventes mensuelles sur le marché domestique coréen (croissance de 21,6% avec 47 621 unités vendues) et marchés d'outre-

mer (croissance de 4,1% avec 190 601 unités vendues). Le modèle le plus vendu de Kia sur les marchés étrangers en mars 2017 était le SUV compact Sportage avec 41 781 unités vendues. Le Cerato (connu sous le nom «Forte» ou «K3» sur certains marchés) a été le deuxième best-seller avec 25 720 unités livrées, tandis que le SUV Sorento de taille moyenne a suivi avec 18 835 unités vendues.

Sport mécanique

1^{re} édition du Grand Prix de l'Ouarsenis de vitesse

La Fédération algérienne des sports mécaniques «FASM» organise pour la première fois la première édition du Grand Prix de l'Ouarsenis de vitesse dans la wilaya de Tissemsilt. Cette compétition se déroulera sur deux jours, le vendredi 7 et le samedi 8 avril 2017. Une course de côte de moto le vendredi au niveau du Parc national de Thénia Elhad à 9h, une autre course de vitesse de voiture le samedi à 8h au chef-lieu de la wilaya de

Tissemsilt. Les organisateurs prévoient également la dispense d'une formation de karting au bénéfice des jeunes de la région du 6 au 7 avril 2017 au centre-ville. Il sera aussi une occasion pour le président de la FASM, Chihab Bahloul, de présenter le projet de construction du complexe sports mécanique de Tissemsilt sur une superficie de 75 hectares attribués par la wilaya au profit de la FASM.

Groupe Saida 22 machines Scania livrées à Eurl Nes Line

Après une année pleine de challenges en 2016 et un résultat record obtenu pour la marque Scania en Algérie avec 250 livraisons et 276 commandes, Scania Algérie encore une fois confirme sa politique d'être plus proche de ses partenaires «les clients», et cela se confirme avec la cérémonie de livraison de 22 machines «camions» Scania pour l'entreprise «EURL Nes Line».

«Nous avons opté pour la marque Scania vu la fiabilité de ses machines et le suivi de Saida pour le service après-vente. Cela nous permet ainsi de nous concentrer sur notre métier initial. Nous avons choisi les machines Scania et pas les camions Scania. Avec Saida nous avons fait un choix stratégique à long terme qui s'est confirmé par la signature du premier contrat de 22 machines et d'autres lots sont à venir...», a précisé le directeur de EURL Nes Line.

Les 22 machines sont principalement des bennes entrepreneurs et deux autres camions, un châssis nu qui sera équipé d'une station de graissage pour des interventions sur chantiers et, cerise sur le gâteau, un beau tracteur routier le G 460 CA 6X4 avec la cabine High line Scania. Cette flotte regroupe les meilleurs parmi la gamme de 6 Cylindres Scania à savoir : le P 410, le P310 ainsi que le G 460.

Les clés des 22 machines ont été remises par Patrick Coutellier, DG de Saida à M. Berkani, DG de la EURL NES LINE.

— Fuite des photos de la Peugeot 308 restylée —

Léger changement pour rester dans le bain

Selon les visuels en fuite sur Peugeot Forum et qui ont été rapportés par différents sites et médias, le lancement de la 308 restylée devrait intervenir dans quelques mois ou



quelques semaines. Le constructeur français ayant annoncé sa non participation au prochain salon de Frankfurt prévu à la mi-septembre 2017, Peugeot devrait choisir un autre rendez-vous ou pas pour dévoiler cette nouvelle 308. Même si les changements opérés sont relativement légers, la marque au lion adopte, à n'en pas douter, la formule germanique chère à VW et Mercedes. On ne change pas un modèle qui marche ou, comme dit l'adage très populaire, on ne change pas une équipe qui gagne. Côté changements légers donc, une nouvelle grille de calandre dans l'esprit des derniers «liftings»

208 et 2008. La signature lumineuse a été modernisée, ainsi que le bouclier avant redessiné et les logements d'antibrouillards. A l'arrière, de nouveaux graphismes de feux font leur apparition. En revanche, l'écran du système d'info divertissement et de navigation semble avoir été agrandi. De celui du 3008, la 308 restylée devrait en reprendre son interface plus moderne ainsi que la connectivité avec les systèmes Android Auto et Apple CarPlay.

Sauf que pour ce modèle, Peugeot a préféré ne pas introduire le i-Cockpit du nouveau 3008 contrairement à ce qu'annonçaient certaines rumeurs.



Attentat de Saint-Petersbourg

Le profil du suspect se précise

■ Le profil de l'auteur présumé de l'attentat qui a fait 14 morts dans le métro de Saint-Petersbourg se précisait hier, alors qu'un service funèbre orthodoxe était prévu sur place en hommage aux victimes.

Par Ali O.

La police a mené son premier coup de filet après l'attentat, arrêtant à Saint-Petersbourg six ressortissants de pays d'Asie centrale chargés de recruter des «terroristes», selon l'antenne locale du Comité d'enquête. Ces interpellations ne sont pas liées «pour le moment» à l'auteur présumé de l'attentat, a affirmé le comité. A Moscou, Vladimir Poutine réunissait les patrons des services secrets des pays de la Communauté des États indépendants (CEI) pour une rencontre sur la lutte anti-terroriste prévue avant l'attentat qui a tué lundi 4 personnes et en a blessé 49 autres. Bien que cet acte n'ait pas été revendiqué, le Comité d'enquête a indiqué examiner les éventuels liens de Akbarjon Djalilov, 22 ans, avec l'organisation État islamique (EI). C'est la première fois que les enquêteurs font mention de l'EI. «Une perquisition a eu lieu à son domicile», a déclaré le Comité sans préciser où se trouvait ce domicile. Selon la même source, des images de caméras de surveillance montrent le suspect «sortant de chez lui avec un sac et un sac à dos». Avant d'«actionner» une «bombe artisanale» entre les stations Sennaïa et Tekhnologitcheski Institut, ce jeune homme né au Kirghizstan avait déposé une seconde bombe dans une autre



station du centre-ville, désamorcée à temps. Selon la police de la région kirghize de Och où il était né, Akbarjon Djalilov était revenu le 3 mars à Saint-Petersbourg en provenance d'Och où ses parents vivaient depuis 2014. Dans la nuit de mardi à hier, ses parents ont atterri à Saint-Petersbourg, a constaté une journaliste de l'AFP présente à l'aéroport. «Ils sont dans un état épouvantable», a indiqué un porte-parole de la police de la région d'Och, Zamir Sidikov. «La famille Djalilov était arrivée en 2011 pour travailler en Russie. En 2014, les parents sont

revenus au Kirghizstan mais leur fils Akbar (autre version du prénom Akbarjon, ndlr) est resté à Saint-Petersbourg», a-t-il affirmé.

Djalilov avait la nationalité russe, comme «toute sa famille», selon le porte-parole, une information non confirmée par les autorités russes. Ses motifs demeurent obscurs, mais la région d'Och est connue pour avoir fourni d'importants contin-

gents au groupe EI en Syrie et en Irak. Un service funèbre orthodoxe a été célébré à 12h locales (09h00 GMT) en hommage aux victimes. «Pourquoi ces gens ont perdu la vie, seul Dieu le sait», a déclaré le prêtre devant les fidèles, un cierge à la main. Les corps des victimes vont commencer à être rendus à leurs proches, a indiqué le Comité d'enquête, qui a précisé que

l'identité de l'une d'elles n'avait pas encore été établie. La vie a repris son cours dans la deuxième ville de Russie, dont le métro restait moins fréquenté qu'à l'habitude selon une journaliste de l'AFP sur place. Cet attentat est un «défi lancé à tous les Russes, (...) y compris à notre président Vladimir Poutine», avait réagi mardi le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. La Russie, qui mène en Syrie une opération militaire en appui à Damas, n'avait pas été aussi durement touchée depuis l'explosion en plein vol le 31 octobre 2015 d'un avion reliant l'Égypte à Saint-Petersbourg avec 224 personnes à bord. Depuis cet attentat revendiqué par l'EI, des attaques ont frappé les instables républiques russes du Caucase et les services de sécurité russes ont annoncé à plusieurs reprises avoir démantelé des cellules jihadistes s'appropriant à frapper Moscou et Saint-Petersbourg.

Le Conseil de sécurité des Nations unies a fermement condamné un «attentat terroriste barbare et lâche», tandis que le président américain Donald Trump a assuré son homologue russe de son «soutien total».

Ghaza

Le Hamas ouvre «les portes de la repentance»

Le Hamas a donné une semaine aux «collaborateurs» palestiniens d'Israël pour se livrer et bénéficier de sa clémence, tout en poursuivant la traque après l'assassinat mystérieux d'un de ses commandants. «Les portes de la repentance sont ouvertes pour une semaine, du mardi 4 avril au mardi 11 avril», dit dans un communiqué le ministère de l'Intérieur.

Le mouvement islamiste qui gouverne sans partage la bande de Ghaza accuse Israël, son grand ennemi, de la mort de Mazen Faqha, qui a succombé le 24 mars à une exécution apparemment minutieusement préparée dans le territoire.

Le Hamas a promis de venger sa mort et a annoncé des «mesures radicales» contre les Palestiniens ayant «collaboré» avec Israël, un acte passible de la peine de mort. Des arrestations de «collaborateurs» ont déjà eu lieu, de prime abord sans lien direct avec l'assassinat de Mazen Faqha, a indiqué le site Majd, proche du Hamas.

Les forces de sécurité du Hamas multiplient fouilles et vérifications d'identité. Les principaux axes de la bande de Ghaza se sont récemment hérissés de barrages routiers où les hommes du Hamas contrôlent véhicules et passants. En dépit des appels répétés d'ONG et de

défenseurs des droits de l'Homme, le Hamas maintient en grande partie fermé l'unique point de passage pour les personnes vers Israël, principale porte de sortie pour les patients recevant un traitement hors de Gaza. Quant aux sorties en mer, elles sont toujours interdites, malgré les récriminations des pêcheurs qui s'appropriaient à entamer leur saison la plus fructueuse de l'année.

Quelques dizaines de personnes se sont rassemblées hier matin à Ghaza pour réclamer des «exécutions», tandis qu'une dizaine de radios locales consacraient à la question des programmes ouverts aux auditeurs.

Points chauds
Programmes

Par Fouzia Mahmoudi

Lundi soir, s'est tenu le premier débat de la présidentielle française qui a réuni les onze candidats en lice. En effet, contrairement à TF1, le débat organisé par Cnews et BFM tv, réunissait l'ensemble des candidats et pas seulement les plus populaires dans les sondages. Un débat qui pour certains ressemblait à une cacophonie, mais qui a permis de mettre en avant certaines réalités. Premièrement, les «petits candidats», ne tenant pas des places d'envergure sur la scène politique nationale, peuvent se permettre des remarques ou des commentaires, que les grands candidats évitent entre eux. Ainsi, lors du premier débat ne réunissant que les cinq favoris, aucun mot n'avait été fait aux affaires qui encombrant les campagnes de Marine Le Pen et François Fillon. Or, lundi soir, Philippe Pouton n'a pas hésité à attaquer frontalement la candidate du FN et le candidat des Républicains sur leurs soucis avec la justice. Accusant même de nombreuses reprises l'ancien Premier ministre de «piquer dans les caisses publiques pour payer sa famille». Du côté des candidats de droite, le débat se fait dur entre Fillon et Nicolas Dupont-Aignan, le petit candidat qui a gagné 3 points dans les sondages depuis qu'a éclaté le Penelopegate, l'affaire des emplois fictifs, supposés, de l'épouse et de deux des enfants de l'ex-Chef du gouvernement de Nicolas Sarkozy. En effet, depuis que François Fillon connaît des déboires, il revendique 5 000 adhérents de plus à son Debout la France (20 000 adhérents), tandis que sa cote dans les sondages remonte et flirte avec la barre des 5% (contre 1,79% en 2012). Mais celle qui a été le plus en difficulté est sans conteste Marine Le Pen, qui si elle a joué à fond de son image antisystème lors du premier débat de TFA, cela a été très dur à faire lundi soir, entourée de plusieurs autres candidats bien plus radicaux qu'elle et dont beaucoup voulaient comme elle sortir de l'Union européenne. Néanmoins, pour particulier ce programme aura permis aux «petits candidats» de jouer le rôle du public en apostrophant à de nombreuses reprises les candidats favoris des sondages et en leur demandant des explications bienvenues sur leur programmes respectifs.

F. M.

Coulée de boue en Colombie

Au moins 290 morts

Au moins 290 personnes ont péri et 332 autres ont été blessées par la coulée de boue qui a dévasté la ville amazonienne de Mocoa, dans le sud de la Colombie, dans la nuit de vendredi à samedi, selon un nouveau bilan officiel hier.

L'Institut de médecine légale a indiqué que 186 cadavres ont déjà été identifiés. Un précédent bilan donné lundi soir par le président colombien Juan Manuel Santos faisait état de 273 morts et 262 blessés. Selon le ministre de la Défense, Luis Carlos Villegas, chargé de la reconstruction à Mocoa, 2 800 per-

sonnes environ, soit 500 à 600 familles, ont été hébergées dans cinq centres. Mais la coulée de boue a affecté au total quelque 45 000 habitants selon la Croix-Rouge qui faisait également état lundi de 220 disparus. L'agglomération de Mocoa compte environ 70 000 habitants, selon la gouverneure du Putumayo Sorrel Aroca.

Les quartiers les plus affectés par la coulée de boue sont peuplés de déshérités chassés de chez eux par la guerre qui s'est poursuivie pendant des décennies entre Bogota et la guérilla. Selon les autorités judiciaires,

une enquête a été ouverte pour déterminer quelles mesures «préventives ou correctives» auraient du être prises pour éviter la catastrophe. Le pillage est devenu un problème dans certains secteurs de la ville. Des personnalités locales ont pressé le gouvernement de déployer davantage d'effectifs policiers et militaires pour sécuriser le secteur et prévenir les actes de pillage des maisons abandonnées. «Ce que la boue n'a pas dispersé, les voleurs l'ont fait», s'est lamenté devant l'AFP Juan Luis Hernandez, 33 ans, un résident du quartier de San Miguel.



Peinture/Alger

Vernissage d'une exposition collective aux «Ateliers sauvages»

■ Une exposition collective d'art pictural, proposant des œuvres sur différents supports inspirés du paysage urbain et des matériaux de construction les plus visibles à Alger, a été inaugurée mardi à l'espace d'art «Les ateliers sauvages» à Alger.

Par Adéla S.

Cinq artistes algériens, entre vidéastes et plasticiens, exposent le rendu d'une résidence de création encadrée par l'artiste peintre franco-grèque Alexandra Roussopoulos qui a travaillé avec Fella Tamzali, Sofiane Zouggar, Hichem Marrouche, Adel Bentousi et Djamel Agagnia. Sofiane Zouggar propose une projec-

tion, sur des volumes en relief réalisés à même les murs de l'espace «Les ateliers sauvages», de fragments de photographies prises dans la capitale et assemblés pour produire une œuvre cubique à partir d'éclats de carrelage. Le béton est également exploré par les artistes qui ont réaménagé les lieux pour mettre en valeur le béton brut alors que Djamel Agagnia expose une série de clichés de gros blocs de béton réalisés sur la côte algé-



roise. Une sculpture grandeur nature, réalisée par l'ensemble des participants, reconstitue un bloc de béton identique à ceux utilisés pour la réalisation des jetées et des brise-vagues. Le mouvement du tissu représente également un élément central

dans les travaux de dessin de Fella Tamzali qui tente dans ces œuvres de restituer cette notion de mouvement sur papier alors que Adel Bentousi explore le tissu dans une vidéo artistique. Dans une courte vidéo, Hichem Marrouche retrace toutes les

étapes de la résidence de création ainsi que les changements opérés par ces artistes sur la structure même de l'espace «Les ateliers sauvages». Plusieurs œuvres réalisées par des étudiants en art, lors d'un workshop animé par la plasticienne Khaira Slimani, sont également exposées ainsi que des costumes de théâtre confectionnés lors d'une résidence encadrée par l'écrivaine française Véronique Beucler en vue d'une représentation théâtrale à Alger. A. S./APS

Clôture du printemps théâtral de Constantine

Hommage à des figures emblématiques du 4^e art

La 8^e édition du printemps théâtral de Constantine a pris fin mardi soir au théâtre régional (TRC) avec une cérémonie d'hommage à des figures emblématiques du 4^e art de la scène locale et nationale. Devant une assistance nombreuse, la famille du martyr, physicien et homme de théâtre Tewfik Khaznadar (1922-1957) a été honorée ainsi que la famille de l'artiste Mohamed Ouchen, dit Kaci Ksentini (1925-2000) et celle de l'autre homme de théâtre Mourad Messahel. Des jeunes talents du 4^e art, Zelikha Belhadj de l'association locale «El Belliri» et Ouassama Boudechiche notamment, ont été aussi honorés. La cérémonie de clôture de la 8^e édition du printemps théâtral de Constantine a été également marquée par un vibrant hommage rendu à l'acteur Rachid Zighmi et aux «bêtes de scène» du TRC, Djamel Dekkar, Abdallah Hamlaoui, Antar Hellal, Hamza Mohamed Fodil, Nouredine Bechekri, Aïssa Reddat,

Abdelmadjid Habbati et tant d'autres. Au cours de cette cérémonie, le wali de Constantine, Kamel Abbas, a salué artistes et hommes de théâtre et les efforts déployés dans l'animation de la scène culturelle, particulièrement le 4^e art. A l'initiative de l'Office communal pour la promotion des activités culturelles et artistiques (Ocpaca), le printemps théâtral de Constantine, revenu après trois ans d'éclipse, a proposé, neuf soirées durant, des pièces théâtrales primées dans plusieurs occasions, dédiées aux figures locales et nationales qui ont marqué l'histoire du théâtre en Algérie. Il a paru «Nissa'e El Madina» (Les Femmes de la ville), une production du TRC, signée Chahinez Meghouache, «Ana oua marchal» (Moi et le Marchal) de Said Bouabdallah de l'association El Bahia du théâtre et des arts d'Oran, «Douroubou dhajji» (Les voies bruyantes) d'Abderrahmane Dakhmi de l'association

Rouad El Fen de Tamanrasset, «Dhouyouf sinateur» (Les invités du sénateur) d'Abdelhamid Khoudja, «Al Isakafia» (La cordillère) du TR Skikda mise en scène par Aïssa Djakati, «Al Karab ou Salihine» de Nabil Benseka et «Tabib» de Ouahid Achour étaient les œuvres proposées au public. Selon Hacene Belikaz, directeur de l'Ocpaca, cette 8^e édition du printemps théâtral de Constantine, «chaleureusement accueillie» par le public, consacre une belle tradition dans la ville des ponts, «où chaque présentation d'une nouvelle œuvre théâtrale constituait un événement dans la ville». Ouvert le 28 mars dernier, le printemps théâtral de Constantine dans sa 8^e édition a proposé aux présents un documentaire sur l'histoire du 4^e art en Algérie et les grandes figures locales et nationales qui ont porté haut l'étendard de l'art et de la créativité.

Racim C.

Manifestation «Mostaganem, capitale du théâtre»

Lancement de la semaine théâtrale de Constantine

La semaine culturelle théâtrale de la ville de Constantine a débuté mardi au théâtre régional de Mostaganem «Si-Djillali-Benadelhalim», dans le cadre de la manifestation «Mostaganem, capitale du théâtre». La cérémonie d'ouverture de cette semaine culturelle, qui se poursuit jusqu'au 8 avril, a été marquée par l'organisation d'une exposition sur l'histoire du théâtre dans la «ville des Ponts suspendus», comportant des photos d'œuvres théâ-

trales, des décors, des accessoires et des habits utilisés. Une photo de la vieille troupe théâtrale «El Mezhar» de Constantine fondée en 1949 y figure. Un espace est réservé aux photos de comédiens, de metteurs en scène et dramaturges natis de Constantine dont Abdelhamid Khiaïti, Fatima Hailou, Nouredine Choukri, Djamel et Hakim Dekkar, Hellal Antar, Hassan Benzerari, Atika Blazma et Alaoua Zermani, qui ont laissé

leurs empreintes dans diverses pièces théâtrales. La pièce «Birat Khraïb», produite par le théâtre régional de Constantine (2017) en collaboration avec la coopérative culturelle «El Massil», a été programmée pour la soirée de mardi. Adaptée du texte «Rihlet elf meil» (Voyage de mille miles) par Badr Hamdani et interprétée par Hassan Boulekrouf et Djamel Mezouari, cette œuvre traite de la vie de deux personnages «Kaptan» et «Arbid» qui décidè-

rent de voyager à bord d'un navire à la recherche de l'objectif escompté et se trouveront à leur place. Un conflit s'y produit et finit par le chavirement du navire. La semaine culturelle théâtrale de Constantine se poursuivra par la programmation d'un monologue intitulé «Khadimoukoum Sabeur» (Votre serviteur Sabeur), un atelier d'écriture et une conférence sur l'histoire du théâtre de Constantine. Le programme de la manifestation «Mostaganem, capitale du théâtre», organisée une année durant, prévoit de nombreuses activités avec la participation de plusieurs wilayas dont des représentations théâtrales pour adultes et pour enfants, des conférences, des colloques nationaux et internationaux, des journées d'étude, des expositions et des ateliers de formation touchant tous les thèmes du 4^e art. La 50^e édition du Festival national du théâtre amateur de Mostaganem, le Festival des écoles des beaux-arts et le Festival du théâtre universitaire seront également organisés dans ce cadre.

L. M.

Mascara

Présentation de la générale de la pièce «Hares el ma»

LA PIÈCE théâtrale «Hares el ma» (Gardien d'eau), produite par l'association des lettres et arts de Mascara, a été présentée en avant-première, mardi à la maison de la culture «Abi Ras Ennaciri» de Mascara. Cette œuvre théâtrale de 50 minutes aborde le problème de l'eau et l'importance de l'éducation des générations quant à sa préservation, à travers l'histoire de trois élèves turbulents qui tentent d'endommager la conduite principale d'alimentation de leur village en eau potable. Un vieillard fictif (gardien d'eau) les emporte dans un monde virtuel de prairies et de forêts pour leur montrer la valeur de l'eau et leur inculquer le devoir de la préserver. Un public nombreux composé d'élèves a assisté à cette générale produite en col-

laboration avec le théâtre régional de Mascara. Ecrite par Mohamed Soltani et mise en scène par Benyahia Mohamed, cette pièce est jouée par quatre jeunes comédiens. La scénographie est assurée par Nouredine Baatouche et la musique par Mourad Berzini. Le directeur du théâtre régional de Mascara, Ahmed Khoussa, a souligné, en marge de cette représentation, que le TRM a contribué à la réalisation de cette pièce par son soutien technique et artistique en application de la politique du ministère de la Culture en matière de soutien des coopératives et troupes théâtrales. Il a ajouté que cette pièce est la deuxième production de cette association culturelle avec la collaboration du TR de Mascara. R. C.

Rendez-vous culturels

Galerie d'Art Couleurs et Patrimoine (4 bis, rue Yahia-Mazouni (El-Biar, Alger)

Du 8 au 22 avril :

Exposition de l'artiste peintre Tazi Maamar. Vernissage le samedi 8 avril à 14h.

Salle Ibn-Zeydoun de Riadh El-Feth

Vendredi 7 avril à 19h :

Concert de Lila Borsali.

Galerie Ezzou'art du Centre commercial & de loisirs de Bab-Ezzouar (Alger)

Jusqu'au 7 avril :

Exposition «Formes, textures, couleurs... la vie !» de l'atelier Souppçon d'Art.

Galerie d'art Sirius (Bd Krim-Belkacem, Témelmy, Alger)

Jusqu'au 30 avril :

Exposition de peinture «Rétroplastie» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Dar Abdeltif (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 8 avril :

L'Aarc et ONU-femmes organisent une exposition du caricaturiste Hichem Baba-Ahmed dit Le Hic, autour de la thématique de l'égalité hommes-femmes.

Institut Cervantès d'Alger

Jusqu'au 13 avril :

Exposition de photographies «Pütchipüü», en hommage à la communauté indigène des Wayuus.

Site archéologique de Tipaza, au niveau du théâtre antique

Le 8 avril à 10h :

4^e édition de l'événement «Tipaza des poètes»

Théâtre régional de Béjaïa

Le 8 avril à partir de 14h00:

Concert du groupe Freeklane



Coup-franc direct

La loi, rien que la loi !

Par Mahfoud M.

Ces jours-ci, on assiste médusés à certaines réactions des formations concernées par les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football qui insistent pour les disputer dans leurs stades vétustes ne pouvant pas absorber la présence d'une grande foule. Pour elles, il n'est pas question de changer de stade car elles ont pour habitude d'être domiciliées dans ces aires de jeu. Toutefois, et ce qu'elles ignorent, sans doute, est qu'il y a une loi qu'il faut respecter. En effet, la Coupe d'Algérie a sa propre loi relative aux lieux du déroulement de cette compétition, étant donné qu'elle privilégie les stades qui ont une grande contenance pour assurer un spectacle de qualité car il s'agit d'une compétition populaire qui attire la grande foule. Dans la capitale, le choix est vite fait, puisque le stade du 5-Juillet est la seule infrastructure qui puisse accueillir ce genre de rencontres, cela se fait déjà depuis quelque temps. L'année dernière on avait obligé les deux formations algéroises qui avaient animé le carré d'as, à savoir, le MCA et le NAHD, à évoluer dans le temple olympique et il est logique donc qu'on renouvelle l'expérience avec le MCA et le CRB. Nul n'est au-dessus de la loi et c'est seulement ainsi qu'on pourra faire avancer les choses et contribuer à la relance de la balle ronde nationale.

M. M.

Comité olympique algérien

Berraf n'a pas tranché sa candidature

LE PRÉSIDENT sortant du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, a indiqué, mardi à Alger, que sa décision de postuler ou non pour un nouveau mandat à la tête du COA sera étroitement liée à son aptitude physique à assumer cette responsabilité. «*Tout dépendra de l'évolution de mon état de santé. Je discuterai prochainement avec mon médecin et c'est en fonction de ce qu'il me dira que je déciderai*», a expliqué Berraf en conférence de presse, au Musée olympique algérien, en marge d'une cérémonie destinée à honorer la glorieuse équipe de football du FLN. Les journalistes présents avaient acculé Berraf, avec l'espoir de lui soustraire une réponse claire concernant son intention, ou non, de briguer un nouveau mandat à la tête du COA, mais l'ancien basketteur a maintenu le suspense, en répétant à chaque fois qu'il prendra sa décision au moment opportun. «*L'Assemblée ordinaire est prévue le 29 avril, et l'élective 15 jours plus tard, vers le 14 mai, ce qui me laisse plus d'un mois pour y réfléchir. Donc, pourquoi précipiter les choses ?*», s'est encore demandé le président sortant du COA. Interrogé si un éventuel retrait de sa part serait dicté par le ministère de la Jeunesse et des Sports, comme cela a été le

cas pour certains présidents de fédérations, ayant été empêché de briguer de nouveaux mandats à la tête de leurs instances respectives, Berraf a nié tout en bloc, affirmant que «*le COA est une structure libre et indépendante*», ajoutant que «*personnellement*» il prendra sa «*propre décision*» et sans «*aucune pression*». L'absence au Musée olympique du ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, alors qu'il était invité à la cérémonie destinée à honorer l'équipe du FLN, avait amplifié la polémique sur l'existence d'une éventuelle tension entre le MUS et le COA, mais là encore, Berraf a tout nié en bloc. «*J'ai déjeuné avec le ministre Ould Ali pas plus tard qu'hier. C'est vous dire que les relations sont très bonnes entre nous, et s'il n'est pas venu aujourd'hui, c'est uniquement pour des considérations professionnelles, car il doit effectuer une visite de travail à Biskra*», a-t-il détaillé. Le président sortant du COA a conclu en rappelant que les dirigeants et les personnalités sportives vont et viennent, ajoutant que c'est un «*cycle normal*» que certaines d'entre elles succèdent à d'autres. «*Je n'ai pas toujours été président du COA. J'ai succédé à d'autres personnes et il serait donc tout-à-fait normal que d'autres personnes me succèdent*».

Cumul de deux présidences par le gestionnaire sportif

Le ministre rappelle les dispositions de la loi sur le sport

Le cumul de fonctions de président par les gestionnaires sportifs bénévoles élus est interdit par la force de la loi, a affirmé, mardi à Biskra, le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali.

Dans une déclaration, en marge de l'hommage rendu à la communauté sportive locale, le ministre a rappelé que les dispositions réglementaires en vigueur interdisent le cumul de fonctions dans les postes de présidents de clubs, de ligues et de fédérations, précisant que le

président d'une ligue ne peut occuper dans le même temps le poste de président d'un club ou d'une fédération. Citant le cas du président du club Paradou AC qui a démissionné pour occuper le poste de président de la Fédération algérienne de football (FAF), le ministre a indiqué que «*cette question ne se pose pas ici*».

La loi est claire et les textes réglementaires de la République doivent être seulement appliqués. M. Ould Ali a également ajouté que rien n'empêche le

club de désigner un responsable ou un administratif pour gérer les affaires du club qui en est le seul maître. Selon un responsable du ministère de la Jeunesse et des Sports accompagnant le ministre, le décret exécutif 16/153 du 23 mai 2016 fixe les dispositions légales relatives aux gestionnaires sportifs bénévoles élus.

El Hadi Ould Ali a réitéré, lors de sa conférence de presse, son affirmation que la désignation d'un nouvel entraîneur pour la sélection nationale de football

est du ressort de la FAF et a ajouté «*avoir pleine confiance dans son staff*» et sa capacité à donner un entraîneur «*capable d'apporter le plus requis pour faire retrouver à la sélection nationale la place qui lui revient à l'échelle internationale*». Le seul critère, a relevé le ministre, réside dans la compétence sans regard pour le fait que l'entraîneur soit national ou étranger, de même pour les joueurs qu'ils évoluent dans le championnat national ou les championnats étrangers. El Hadi Ould Ali a

débuté sa visite dans la wilaya par l'inspection de la piscine olympique, la salle omnisports et le pavillon d'hébergement des athlètes de 100 lits dans la ville de Biskra. Il a également présidé la cérémonie de distribution des subventions du Fonds spécial de son département au profit de 33 clubs amateurs de football de la wilaya. Le ministre a souligné, à l'occasion, que les subventions ont été allouées à 2 020 clubs sportifs amateurs à travers les 48 wilayas du pays dont 50 clubs de sport féminin.

Report du championnat de Ligue I

Les clubs dans la galère

Les clubs de la Ligue I Mobilis connaîtront une véritable galère avec la décision de la FAF de reporter les prochains matchs du championnat, pour laisser place à la mise à jour du calendrier et jouer tous les matchs en retard accumulés depuis un certain temps, concernant surtout les formations qui jouent la compétition africaine.

Par Mahfoud M.

Il faut savoir que le championnat ne reprendra que le 11 mai prochain, et qu'il y aura donc une trêve d'un mois, ce qui est beaucoup pour les clubs qui ne trouveront pas quoi faire pendant toute cette période, surtout pour ceux qui ne disputeront pas de matchs retards. Certaines formations pensent déjà à meubler cette trêve, qui risque de casser la dynamique de leurs effectifs, en programmant un stage soit ici soit à l'extérieur du pays, en Tunisie ou au Maroc, pour ceux qui en ont les moyens et qui ont tout prévu déjà. Pour eux, il est inconcevable de rester toute cette période sans disputer un match. La responsabilité de cette situation incombe certainement à la Ligue professionnelle de football et à son président, Mahfoud Kerbadj, qui a délaissé la programmation et n'a pas trouvé de solution pour apurer les matchs en retard. Il avouera, d'ailleurs, son échec en demandant aux acteurs de la balle ronde nationale de se présenter au siège de la Ligue pour proposer une solution à cette situation,



La formation de l'ESS tiendra un stage en Tunisie

leur disant qu'il est ouvert à toute discussion. Toutefois, cela n'était pas le cas à un certain moment quand il avait décidé de faire jouer les matchs en simultané avec la compétition africaine, ce qui avait handicapé certaines formations qui se sont faites éliminer à cause justement de cette

programmation catastrophique. Certains disent que Kerbadj était plus absorbé par les élections de la FAF, car il ne croyait pas que Raouraoua allait partir et c'est pour cela qu'il n'a pas établi de programme adéquat pour épurer tous les matchs en retard.

M. M.

Ligue II Mobilis (27^e journée)

L'USMB pour conforter sa position

La 27^e journée de la Ligue II Mobilis sera décisive pour les formations qui jouent l'accession en Ligue I et souhaitent se repositionner pour conforter leurs places. Ainsi, le dauphin, l'USM Blida, jouera sur du velours en affrontant à domicile l'équipe de l'AS khroub. Les Blidéens se donneront à fond pour récolter les trois points qui leur permettront de rester à cette deuxième place. De son côté, la JSM Béjaïa aura un déplacement périlleux à effectuer puisqu'elle se rend à Aïn Fekroun pour croiser le fer avec le CRBAF. Les gars de Yemma Gouraya souhaitent revenir au moins avec le point du pour rester dans la course et ne pas

se faire dépasser par les autres concurrents à l'accession, d'autant plus que l'écart n'est pas très important. Les Bougiotes savent qu'une défaite compliquerait leur situation, c'est pour cela qu'ils se donneront à fond pour l'éviter et rester donc dans cette troisième place, synonyme d'accession. Pendant ce temps, l'US Biskra qui n'a pas perdu espoir pour jouer la montée affronte, à home, l'équipe du WA Boufarik qui souffle le chaud et le froid et qui en ce moment traverse une situation difficile, avec la crise financière. Les gars des Ziban ne devraient normalement pas trouver de peine à l'emporter avec le soutien de leurs fans. Enfin, l'autre préten-

dant à l'accession, la JSM Skikda, se rend à Saïda pour croiser le fer avec le MCS qui l'attendra de pied ferme et fera tout pour remporter le match. Les Skikdis devront, quand même, faire très attention à cette équipe de Saïda qui pourrait les surprendre.

M. M.

Le programme :
Vendredi 7 avril à 16h :
 MCEE-CABBA
 CRBAF-JSMB
 MCS-JSMS
 PAC-ASO
 USMB-ASK
 RCA-ABS
 GCM-ASMO
 USB-WAB

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

EHU d'Oran

Trois greffes hépatiques programmées pour 2017

TROIS opérations de greffe hépatique ont été programmées courant 2017 par l'Etablissement hospitalier universitaire 1^{er} Novembre d'Oran, a annoncé le P^r Mohamed-Amine Bekadja, chef de service d'hématologie de cet EHU qui avait procédé à une première greffe réussie en 2012. Initialement, quatre interventions ont été programmées pour l'année 2016 mais trois d'entre elles n'ont pas pu être réalisées pour incompatibilité, alors que la quatrième a été annulée suite au désengagement du donneur, qui a changé d'avis par rapport au don de 50% de son foie, a précisé le directeur de l'EHU, D^r Mohamed Mansouri. Le nombre réduit de ces opérations, malgré une certaine maîtrise de la technicité au niveau de l'EHU d'Oran, est dû au blocage du don d'organes prélevés sur des morts encéphaliques, a expliqué le P^r Bekadja, ajoutant que le prélèvement d'une partie du foie n'est pas une décision facile à prendre par les donneurs vivants.

«Si à travers le monde, le don d'organes par des morts encéphaliques est une pratique courante très vulgarisée, nous restons, à notre niveau, au stade du donneur vivant», a-t-il regretté, estimant qu'il est temps d'intensifier les efforts pour promouvoir le don d'organes par les morts encéphaliques. Selon ce praticien, le problème n'est pas d'ordre religieux car, a-t-il dit, la direction de l'EHU a multiplié les

rencontres avec des imams pour les impliquer dans la promotion de la culture du don d'organes. «Ces derniers se sont montrés très réceptifs et coopératifs et rappellent, à chaque fois, qu'une fatwa autorisant ce genre d'action humanitaire existe. Dans la situation actuelle, nous essayons d'effectuer des greffes hépatiques pour sauver le malade sans mettre en danger le donneur vivant», a souligné le P^r Bekadja. Par ailleurs, le pôle greffe de l'EHU d'Oran compte se lancer dans le domaine de la greffe des tissus osseux et cutanés. Des formations au profit de spécialistes de l'EHU ont été déjà lancées avec des partenaires européens, a affirmé le même responsable. Pour la greffe rénale, véritable problème de santé publique, le P^r Bekadja a rappelé qu'une trentaine de greffes, 26 allogreffes (cellules provenant d'un donneur) et 80 autogreffes (cellules prélevées sur une partie saine de la moelle et greffées sur la partie malade du même patient) ont été effectuées durant l'année écoulée. La greffe s'inscrit dans le cadre des objectifs du ministère de la Santé qui a mis en place l'Agence nationale de greffes en vue de promouvoir et de développer la greffe en Algérie, a souligné le P^r Bekadja, estimant que le pôle greffe au niveau de l'EHUO a atteint 60% de ses objectifs tracés.

Zineddine L.

Descentes dans plusieurs wilayas Coups de filet de la DGSN

PLUS de 3 000 comprimés psychotropes et 53 g de kif traité ont été saisis à Alger et à Tamanrasset par les forces de police qui ont également arrêté trois individus, alors que les descentes effectuées au niveau des points noirs à travers 5 autres wilayas ont permis la saisie de quantités de kif traité, de cocaïne et de boissons alcoolisées, a indiqué, mardi, la direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn).

A Alger et Tamanrasset, 3 243 comprimés psychotropes et 53 grammes de kif traité ont été saisis outre l'arrestation de 3 mis en cause. La police de Tamanrasset a réussi dernièrement à saisir 2 696 psychotropes en possession d'un individu âgé de 62 ans, qui s'adonnait au trafic de cette quantité à partir de son domicile. La deuxième affaire est liée à la saisie par la police de 547 comprimés psychotropes de différents types chez deux trafiquants ainsi que 53 gr de cannabis et une somme de 14 600 DA. Les deux suspects ont été arrêtés, indique un communiqué de la cellule de communication de la Dgsn. Par ailleurs, 292 unités de boissons alcoolisées, 156,25

grammes de kif traité, 58 grammes de cocaïne ainsi que 90 comprimés psychotropes de différents types et deux bouteilles contenant un psychotrope liquide ont été saisis après des descentes distinctes effectuées à travers les wilayas d'Oran, Souk Ahras, Relizane, Béjaïa et Batna, ajoute le communiqué.

D'autre part, 270 CD contre-faits ont été saisis ainsi que 6 différentes armes blanches utilisées pour le vol et l'agression de citoyens, outre l'arrestation de 9 personnes suspectes dont trois repris de justice.

Nazim M.

LA VALEUR DU DINAR CONTINUE À CHUTER



Loumis

Djalou@hotmail.com

Spécialisé dans le vol de véhicules de luxe

Un réseau national neutralisé à Tipasa

■ Un réseau national spécialisé dans le vol de véhicules de luxe, à l'échelle internationale, a été neutralisé par la Sûreté de wilaya de Tipasa, avec la récupération de 19 véhicules d'une valeur de plus de 67 millions de DA. C'est ce qu'a fait savoir, hier, le chargé de la communication auprès de ce corps sécuritaire.

Par Nassima K.

Ce réseau, constitué de cinq éléments âgés entre 26 et 44 ans, est impliqué dans le trafic international de véhicules, faux et usage de faux documents officiels, abus de fonction, recel et escroquerie, a indiqué le lieutenant Bouraâda Smail, dans un point de presse consacré à cette affaire, signalant que les mis en cause seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Koléa.

Il a ajouté que cette affaire a été mise à jour grâce à l'arrestation par la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de la sûreté urbaine de Chaïbia, d'un membre de ce réseau.

Suite à quoi, les investigations menées en coordination avec la sûreté de daïra de Koléa et la brigade de recherches de la Sûreté de Tipasa, ont permis l'arrestation des quatre autres éléments

de la bande, originaires de Tipasa, Blida et d'Alger.

Parallèlement à ces arrestations, il a été procédé à la récupération de 19 véhicules, dont quatre de marques mondiales

de luxe, outre cinq camions volés, faisant l'objet de recherches à l'échelle nationale et de la part d'Interpol.

N. K.

Soutien aux groupes terroristes 4 personnes arrêtées à Jijel

QUATRE éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés avant-hier à Jijel par un détachement de l'Armée nationale populaire, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 4 avril 2017 à Jijel, quatre éléments de soutien aux groupes terroristes», précise-t-on de même source. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a saisi, à Tiaret, 9,5 kilogrammes de kif traité».

En outre, des détachements de l'ANP «ont arrêté, à Tamanrasset et In Guezzam, 24 contrebandiers et saisi 6 camions, un véhicule tout-terrain, 91,7 tonnes de denrées alimentaires, 7 600 litres d'huile de table».

D'autres détachements et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté à Illizi, Ouargla, Tamanrasset et Mila 66 immigrants clandestins de différentes nationalités».

Mina Kh./APS

Trafic de drogue et détention d'armes blanches Huit personnes arrêtées à Alger

LES SERVICES de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté 8 individus impliqués dans trois affaires liées à la détention et au trafic de drogues (cannabis et psychotropes) et de vol avec voie de fait, et saisi 152 comprimés psychotropes, 261gr de cannabis, 37 millions de centimes et des armes blanches prohibées, a indiqué, avant-hier, un communiqué des mêmes services. Dans le cadre de la première affaire liée à la détention et au trafic de drogue et de psychotropes, un de-

un activant au niveau des quartiers populaires a été arrêté en possession de 100 comprimés psychotropes avec trois de ses acolytes. Deux individus qui s'adonnaient au trafic de drogue ont été arrêtés dans le cadre de la deuxième affaire, suite à des informations parvenues aux services de sûreté. La perquisition des domiciles des mis en cause a permis la saisie d'une quantité de 252 gr de cannabis sous forme de plaquettes et près de 9 gr de drogue et deux armes

blanches, outre 52 comprimés psychotropes et une somme de 37 millions de centimes. La troisième affaire concerne l'arrestation de deux autres individus accusés de l'agression d'un citoyen et du vol d'une somme d'argent d'une valeur de 100 millions de centimes au niveau d'un quartier populaire. Les huit mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné leur mise en détention provisoire.

Rafik K.